

SOMMAIRE.

Fête du Saint Nom de Jésus, p. 5. — Souhaits de bonne année, p. 6. — Saint François d'Assise, p. 8. — Je suis l'Immaculée Conception, p. 12. — Connaître Dieu et Jésus-Christ, p. 16. — Lettres de France, p. 20. — Correspondance de Rome, p. 24. — Le Collège Séraphique, p. 29. — Les Franciscaines Missionnaires de Marie, p. 34. — Les Petites Sœurs Franciscaines de Marie, p. 36. — Pèlerinage annuel au Jourdain, de la Paroisse Latine de Bethléem, p. 37. — Faveurs obtenues par l'intercession de notre bon Frère Diacre, p. 41. — Petite correspondance, p. 43. — Fr. Diacre, p. 44.

Indulgences que l'on peut gagner dans le mois.

Indulgences plénières.

1. Tous les jours, les nombreuses indulgences plénières et partielles du *chemin de la croix*.
2. Un jour du mois, en récitant six *Pater, Ave, Gloria*, nombreuses indulgences plénières et partielles.
3. Le jour de la réunion mensuelle, indulgence plénière, *aux conditions ordinaires*.
4. Un jour du mois, au choix de chacun (*mêmes conditions*.)
5. On pourra donner la bénédiction papale aux tertiaires réunis, le jour de l'Épiphanie (Indulgence plénière pourvu qu'ils prient aux intentions du Souverain Pontife.)

Indulgences Partielles.

1. 30 ans et 30 quarantaines, le 1^{er} Janvier, et le 6, jour de l'Épiphanie, et le 29, jour de la Septuagésime.
2. 7 ans et 7 quarantaines, (pour les Cordigères, le 16 Janvier.
3. Indulgence de 300 jours pour un grand nombre de bonnes œuvres indiquées dans la Règle par S. S. Léon XIII.

Imprimatur :

† EDOUARD CHS., Archevêque de Montréal.